



BROCHURE D'INFORMATION

LES ETUDES DE JAZZ

AU CONSERVATOIRE DE LILLE

SOMMAIRE

LE CYCLE D'INITIATION JAZZ	3
PROFIL DES ÉLÈVES ET CONDITIONS D'ADMISSION	
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE	
DURÉE DU CYCLE	
VALIDATION	
LE CYCLE 1 DE JAZZ	4
PROFIL DES ÉLÈVES ET CONDITIONS D'ADMISSION	
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE	
DURÉE DU CYCLE	
VALIDATION	
LE CYCLE 2 DE JAZZ	5
PROFIL DES ÉLÈVES ET CONDITIONS D'ADMISSION	
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE	
DURÉE DU CYCLE	
VALIDATION	
ORIENTATION EN FIN DE CYCLE	
LE CYCLE 3 DE JAZZ	7
PROFIL DES ÉLÈVES ET CONDITIONS D'ADMISSION	
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE	
DURÉE DU CYCLE	
VALIDATION	
ORIENTATION EN COURS DE CYCLE	
LA CLASSE PRÉPARANT À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	9
PROFIL DES ÉLÈVES ET CONDITIONS D'ADMISSION	
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE	
DURÉE DU CYCLE	
ATELIER DE PRATIQUE EN AMATEUR JAZZ	11
PROFIL DES ÉLÈVES ET CONDITIONS D'ADMISSION	
DURÉE DU CYCLE	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	12
ADMISSIONS	
ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE	

LE CYCLE D'INITIATION JAZZ

PROFIL DES ÉLÈVES ET CONDITIONS D'ADMISSION

Ce cycle s'adresse prioritairement à de jeunes élèves instrumentistes du CRR de Lille d'un niveau de début de 3^{ème} cycle ou bon niveau de fin de 2^{ème} cycle en termes de pratique instrumentale, sans connaissance préalable en jazz.

Il peut également accueillir de jeunes musiciens extérieurs au CRR de Lille, après audition.

Les candidats au cycle d'initiation jazz seront convoqués à une audition préalable permettant d'évaluer leur niveau instrumental. L'admission dans ce cycle est possible dans la limite des places disponibles et en fonction de l'équilibre des groupes.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- 1 atelier de pratique collective hebdomadaire (1h30 / semaine)
- Technique de grilles (1h30/semaine) en option et en fonction des places disponibles

DURÉE DU CYCLE

- 1 à 2 ans
- Le cycle s'effectue en 2 ans maximum et est soumis aux mêmes exigences d'assiduité et de travail que les cycles suivants.

VALIDATION

Sur avis de l'équipe pédagogique du département jazz.

LE CYCLE 1 DE JAZZ

PROFIL DES ÉLÈVES ET CONDITIONS D'ADMISSION

Ce cycle s'adresse à des musiciens et musiciennes d'un niveau instrumental équivalent à une fin de 3^{ème} cycle/fin de CPES ou plus d'un cursus musical classique ou musiques actuelles, sans connaissance préalable obligatoire en jazz.

Le département jazz accueille les instrumentistes ainsi que les chanteurs et chanteuses.

L'admission est déterminée par un concours qui a lieu en septembre, dès les premiers jours de la rentrée scolaire.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Cours obligatoires pour tous

- Atelier jeu en petite formation*
- Pratique instrumentale
- Technique de grilles

Matières optionnelles

- Histoire du jazz
- Harmonie 1

Cours obligatoire en fonction des résultats au concours d'admission

- Formation musicale jazz

* Le jeu en petite formation constitue le socle des études de jazz dans tous les niveaux: il requiert donc une disponibilité conséquente de la part des élèves pour le travail collectif en dehors des heures de cours.

DURÉE DU CYCLE

1 à 2 ans maximum

VALIDATION

Interprétation d'un morceau (avec improvisation) travaillé avec l'atelier devant un jury constitué de membres de l'équipe pédagogique du conservatoire.

LE CYCLE 2 DE JAZZ

PROFIL DES ÉLÈVES ET CONDITIONS D'ADMISSION

Ce cycle s'adresse à des musiciens et musiciennes d'un niveau instrumental équivalent à une fin de 3^{ème} cycle/fin de CPES ou plus d'un cursus musical classique ou musiques actuelles, et ayant déjà une pratique du jazz d'au moins 2 ans.

Il constitue une période durant laquelle l'élève met en évidence ses capacités de progression ainsi que ses possibilités d'investissement dans le travail.

Le département jazz accueille les instrumentistes ainsi que les chanteurs et chanteuses.

Pour les élèves issus du 1^{er} cycle de jazz, l'admission est conditionnée par la validation du 1^{er} cycle.

Pour les autres candidats, l'admission est déterminée par un concours et un entretien qui ont lieu en septembre, dès les premiers jours de la rentrée scolaire.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Le module principal
<ul style="list-style-type: none">- Atelier jeu en petite formation*- Pratique instrumentale
Les modules complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Formation musicale jazz (obligatoire selon les résultats du concours d'admission)- Harmonie niveau 1 (accessible après éventuelle nécessité de validation du cours de formation musicale jazz)- Harmonie 2- Atelier rythmique niveau 1 (tous instrumentistes, y compris batteurs)- Culture : histoire du jazz
Les options (en fonction du niveau de l'élève et des places disponibles)
<ul style="list-style-type: none">- Atelier rythmique niveau 2 (si niveau 1 validé)- Instrument complémentaire- Latin jazz

* Le jeu en petite formation constitue le socle des études de jazz dans tous les niveaux: il requiert donc une disponibilité conséquente de la part des élèves pour le travail collectif en dehors des heures de cours.

DURÉE DU CYCLE

1 à 3 ans maximum

VALIDATION

Épreuves du brevet :

- Interprétation de deux morceaux : 1 imposé + 1 libre choisi en concertation avec le professeur d'instrument
- Validation d'un solo relevé et interprété par le candidat (validation interne)

ORIENTATION EN FIN DE CYCLE

À l'issue de ce cycle 2, les élèves peuvent poursuivre leurs études de jazz en 3^{ème} cycle. L'obtention d'une mention au brevet permet d'y accéder sans passer les concours d'entrée.

LE CYCLE 3 DE JAZZ

Ce cycle prépare au Certificat d'Études Musicales (CEM), diplôme validant un excellent niveau de pratique en amateur.

Au cours du 3ème cycle, l'élève acquiert une autonomie maximum afin de se préparer à une pratique en amateur hors conservatoire.

L'un des aboutissements (avec épreuve correspondante lors de l'examen de fin de cycle) est la présentation d'un projet d'orchestre présentant un répertoire personnalisé pris en charge et mis en œuvre par l'étudiant avec les conseils de ses différents professeurs.

PROFIL DES ÉLÈVES ET CONDITIONS D'ADMISSION

Le département jazz accueille les instrumentistes ainsi que les chanteurs et chanteuses.

Pour les élèves issus du 2ème cycle jazz, l'admission est conditionnée par l'obtention du brevet de fin de 2ème cycle avec mention. Pour les autres candidats, l'admission est déterminée par un concours et un entretien qui ont lieu en septembre, dès les premiers jours de la rentrée scolaire.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Le module principal
- Atelier jeu en petite formation* (projet d'orchestre) - Pratique instrumentale
Les modules complémentaires
- Atelier rythmique niveau 2 s'il n'est pas déjà validé (tous instrumentistes, y compris batteurs) - Arrangement 1
Les options (en fonction du niveau de l'élève et des places disponibles)
- Instrument complémentaire (selon places disponibles) - Stages - Arrangement 2 - Latin jazz

* Le jeu en petite formation constitue le socle des études de jazz dans tous les niveaux : il requiert donc une disponibilité conséquente de la part des élèves pour le travail collectif en dehors des heures de cours.

IMPORTANT

Les élèves qui seraient entrés directement en 3^{ème} cycle après concours, sans avoir suivi les cycles 1 et 2 du cursus jazz au conservatoire, devront également valider lors du 3^{ème} cycle, les modules principal et complémentaires au programme de ces deux cycles.

DURÉE DU CYCLE

- 2 à 3 ans
- En cas d'échec de l'étudiant à l'issue du cycle, une quatrième année peut être éventuellement octroyée. Cette décision relève du directeur du conservatoire après consultation de l'équipe pédagogique.

VALIDATION

Épreuves du CEM :

- Validation des modules principal et complémentaires en contrôle continu
- Présentation d'un programme libre sur scène (20min. maximum)

ORIENTATION EN COURS DE CYCLE

Les élèves ayant le projet de se professionnaliser dans leur discipline peuvent intégrer la Classe Préparant à l'Enseignement Supérieur en jazz. Le concours d'entrée à cette classe est accessible aux élèves titulaires du brevet de fin de deuxième cycle avec mention, et engagés dans un troisième cycle depuis 1 ou 2 ans.

LA CLASSE PRÉPARANT À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La CPES jazz permet à l'élève de développer des compétences importantes dans le domaine du jeu de son instrument principal et de bénéficier d'un ensemble d'enseignements complémentaires aussi large que possible, afin qu'il puisse s'orienter au travers de l'offre d'enseignement supérieur européen dans les domaines artistique, pédagogique et d'administration/gestion des entreprises culturelles et en préparer les concours d'accès.

Ainsi, au-delà de l'enseignement instrumental traditionnel, des unités d'enseignement sont proposées dans des domaines aussi divers que l'informatique musicale, la direction d'ensembles, l'organologie ou la connaissance des métiers de la culture et du spectacle vivant. Par ailleurs, l'élève doit formaliser un projet personnel durant ce cycle.

L'organisation du cycle permet la poursuite d'études musicales aussi intenses que possible sans empêcher, le cas échéant, la poursuite d'études universitaires.

PROFIL DES ÉLÈVES ET CONDITIONS D'ADMISSION

Le département jazz accueille les instrumentistes ainsi que les chanteurs et chanteuses.

S'il n'y a pas de limite d'âge pour postuler à l'entrée en CPES, on peut estimer que l'âge idéal pour suivre ce cycle se situe entre 18 et 25 ans, sans exclure des parcours possibles avant ou après cette fourchette d'âge.

L'admission en CPES jazz se fait sur concours d'entrée, pour les élèves du conservatoire de Lille comme pour les candidats extérieurs.

Pour les élèves issus du 3^{ème} cycle jazz, l'accès au concours est conditionné par l'obtention du brevet de fin de 2^{ème} cycle avec mention.

IMPORTANT

Les candidats extérieurs au Conservatoire de Lille doivent obligatoirement joindre à leur dossier d'inscription une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé comportant le maximum de renseignements sur leur parcours musical (formation, diplôme(s) éventuel(s), expériences de jeu en groupes et de la scène). Une demande d'inscription au concours d'entrée peut être refusée si, sur la base de ces documents, le niveau du candidat s'avère insuffisant pour l'admission en CPES. Le responsable du département jazz peut demander à rencontrer le candidat pour un entretien complémentaire s'il le juge nécessaire.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Le module principal
<ul style="list-style-type: none">- Atelier jazz / master class- Cours d'instrument- Ateliers rythmiques- Projet scénique personnel
Le module associé
<ul style="list-style-type: none">- Harmonie (niveau 2)- Histoire du jazz et analyse- Arrangement / Composition- Instrument complémentaire jazz (piano-batterie-percus)
Le module complémentaire de formation
<ul style="list-style-type: none">- Histoire générale de la musique occidentale- Pratiques collectives dans autres esthétiques- Improvisation dans d'autres esthétiques- Musique assistée par ordinateur, traitement du son- Connaissance des métiers de la musique (Conférence)
Enseignement au choix
Projet personnel rédigé

IMPORTANT

Les élèves qui seraient entrés directement en CPES après concours, sans avoir suivi les cycles 1, 2 et 3 du cursus jazz au conservatoire, devront également valider les modules principaux et complémentaires au programme de ces cycles.

DURÉE DU CYCLE

2 à 4 ans maximum

ATELIER DE PRATIQUE EN AMATEUR JAZZ

À raison d'1h30 par semaine, l'atelier de pratique en amateur a pour vocation de proposer une suite au 3^{ème} cycle en termes de pratique collective à des étudiants ayant obtenu leur CEM Jazz, ou à tout musicien d'un niveau équivalent. Il permet notamment d'aborder de nouveaux types de répertoires que ceux déjà pratiqués par l'étudiant, et/ou de perfectionner ceux déjà étudiés.

PROFIL DES ÉLÈVES ET CONDITIONS D'ADMISSION

Le département jazz accueille les instrumentistes ainsi que les chanteurs et chanteuses.

Cet atelier s'adresse à des musiciens qui souhaitent continuer une pratique collective du jazz en amateur. Il n'accueille pas de débutants en jazz, ces derniers doivent s'orienter vers le concours d'entrée en 1^{er} cycle.

Pour les élèves du conservatoire de Lille ayant validé un Certificat d'Études Musicales en jazz, l'admission à l'atelier se fait sur simple inscription dans la limite des places disponibles

Pour les candidats extérieurs, l'admission se fait suite à une épreuve d'évaluation de leur niveau instrumental et de leur connaissance du jazz.

DURÉE DU CYCLE

La durée normale de participation à l'atelier de pratique en amateur est de 2 ans.

En fonction des places disponibles, il est envisageable de poursuivre cet atelier au-delà de cette limite. Les élèves qui souhaitent poursuivre pour une troisième année, ou plus, doivent déposer une demande lors de la réinscription qui sera examinée par le directeur du conservatoire, sur avis de l'équipe pédagogique. Les candidats seront informés de la validation ou non de leur inscription durant la deuxième quinzaine de septembre.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ADMISSIONS

Les inscriptions et ré-inscriptions se font généralement courant avril/mai. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site du Conservatoire rubrique « VIE SCOLAIRE » pour connaître les dates des différentes étapes d'admission.

Les cours débutent en septembre.

EQUIPE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

Véronique Dausque, référente CPES.

vdausque@mairie-lille.fr / 03 28 38 77 45

Delphine Courault, référente initiation, cycle 1, cycle 2 et cycle 3.

dcourault@mairie-lille.fr / 03 28 38 77 46

Julien Feltrin, conseiller aux études.

Charles-Albert Duytschaever, coordinateur du département Jazz.

Éric Scrève, directeur du Conservatoire de Lille.

Conservatoire de Lille
rue Alphonse Colas, 59000 LILLE
03 28 38 77 50 (standard) | conservatoire.lille.fr